

→ **Prise de position**

Initiative populaire «Oui à la suppression des redevances radio et télévision»

Situation initiale

Le 11 décembre 2015, l'initiative populaire «Oui à la suppression des redevances radio et télévision (suppression des redevances Billag)» a été déposée avec le nombre nécessaire de signatures valides. Le texte demande la suppression des redevances de réception payées à la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) ainsi qu'à 34 autres diffuseurs de programmes de radio ou de télévision titulaires d'une concession. Dans un message du 19 octobre 2016, le Conseil fédéral a recommandé au Parlement de rejeter cette initiative. En mars 2017, le Conseil des États a rejeté à l'unanimité le texte, sans lui opposer de contre-projet.

Position de PluSport

PluSport a recommandé le rejet de l'initiative «Oui à la suppression des redevances radio et télévision». L'adoption de cette initiative menacerait l'existence de nombreuses stations de radio et de télévision suisses, et réduirait considérablement la diversité de l'offre dans ce domaine.

L'initiative vise en particulier la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR), qui perdrait près des trois quarts de ses revenus. Dans le cadre de ses programmes, la SSR couvre régulièrement plus d'une centaine de disciplines sportives, et consacre au sport 11 % de son temps d'antenne sur la SRF, environ 8 % sur la RTS et approximativement 12 % sur la RSI. Elle tourne des reportages sur les athlètes et les équipes suisses, retransmet des événements sportifs nationaux et met l'accent sur les sportifs suisses lors des manifestations sportives internationales. Ces dernières années, la SSR a accordé une importance accrue au sport paralympique. Qu'il s'agisse des Jeux paralympiques ou des Championnats du monde de différentes disciplines, les compétitions ont été retransmises en direct ou des programmes spéciaux ont été créés à cette occasion. La SSR contribue ainsi de manière essentielle à l'intérêt grandissant et à la professionnalisation des sports paralympiques, et par là même à l'inclusion des personnes handicapées dans la société. De plus, la SSR est le partenaire de nombreux événements et associations sportifs suisses. Or, les ressources financières des fédérations sont en partie mobilisées pour les associations qui défendent la promotion de la relève dans le sport-handicap.

Toutes ces raisons font de la SSR un moteur important du sport en Suisse. Elle contribue à la promotion du sport de masse, propose aux sportifs en situation de handicap un espace d'expression, et offre un soutien important, directement et indirectement, aux événements, fédérations et associations sportives.

Sans redevance et sans diffuseur national solide, les médias suisses n'auraient d'autre choix que de dépendre de recettes partagées et uniquement issues de la publicité et des abonnements pour couvrir leurs coûts de production/de diffusion. Dans un tel scénario, seuls les sports populaires seraient retransmis, et à un prix très élevé. Il serait également compliqué d'obtenir les droits de retransmission d'événements mondiaux, et par exemple de suivre les athlètes suisses lors des Jeux paralympiques ou des championnats du monde handisport.

Enfin, et à l'instar du sport, un diffuseur national contribue à instaurer un sentiment d'unité dans un pays comme le nôtre, multilingue et multiculturel. Enfin, le diffuseur national contribue à l'intégration et à l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel ou auditif grâce à ses programmes en langue des signes et en audiodescription (450 heures de film par an), et à ses émissions sous-titrées (50 % des émissions).

Pour obtenir davantage d'informations

Peter Keller, Président, keller@plusport.ch et René Will, Directeur, will@plusport.ch
+41 44 908 45 00